

L'ADEME, PARTENAIRE DE « NOUVELLES VIES »

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.



Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LE BUDGET INCITATIF DE L'ADEME EN 2017 :

**590 millions d'euros sur dotations de l'État
20 millions d'euros sur ressources propres**



LES OBJECTIFS DE L'ADEME EN RÉGION :

- **Accompagner les différents acteurs publics et privés dans leur démarche de développement durable, en leur proposant d'une part, des conseils, des méthodes et outils adaptés et, d'autre part, en les accompagnant financièrement.**
- **Démultiplier les actions en partenariat avec les collectivités, les entreprises et les services de de l'Etat.**
- **Etre exemplaire, condition indispensable à la crédibilité des actions de l'ADEME**

Afin de mieux répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins des différents acteurs régionaux, la Direction régionale Île-de-France met ses compétences au sein de trois pôles transversaux :

- **Villes et territoires durables : approche intégrée des territoires, plan climat, urbanisme, site pollués.**
- **Transition énergétique : efficacité énergétique des bâtiments, rénovation énergétique, énergies nouvelles et renouvelables et de récupération.**
- **Économie circulaire et déchets : éco-conception, consommation durable, analyse de cycle de vie, prévention et gestion des déchets, méthanisation.**

L'ADEME travaille avec tous les acteurs en France : Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, collectivités, Conseil régional, fédérations et syndicats professionnels, services de l'Etat (DRIEE, DRIE,...), associations et entreprises.